

## CCAS Avril 2022 COMPTE-RENDU

**Présents :** Mme Grand Solange, Mr Bizel-Bizellot Cyril, Me Personnet Pierre, Mr Farce Xavier, Mme Pasquier Annabelle, Mme Andre Julia, Mme Blanchot Mélanie, Mme Mollaret-Constantin Justine, Mme Léard Bernadette.  
**Excusés :** Mr le Maire Didier Jean, Mme Chaumaz Corinne, Mr Blanguy Jean-Marc, Mme Chaix Emmanuelle, Mme Brun Caroline.

### 1. Tarifs été 2022 et Périscolaire : commune + CAF Savoie + Extérieur au Département Savoie.

- Révision barème des Quotients familiaux + tarifs repas.

Mme Léard propose de revoir les barèmes actuels du service enfance et jeunesse ; ceux-ci montrent trop d'écart entre eux, et des barèmes intermédiaires permettrait aux familles d'avoir un plus ample choix de tarifs et de déclinaison en fonction de leur situation fiscale.

Mr Personnet propose des calculs complètement automatisés via Excel et ses formules, ce qui rend des résultats avec une rationalisation linéaire.

Tarifs enfants scolarisés sur la commune d'Albiez-Montrond		Période de référence : 06/07/2022 -> 07/07/2023			
Quotient familial		Accueil périscolaire		Accueil de loisirs	
De :	A :	11h30 à 13h30	Soir à la 1/2 heure	1/2 journée	Journée
0	330	1,95 €	0,80 €	3,30 €	8,10 €
330	515	2,40 €	0,95 €	4,35 €	10,55 €
515	746	2,65 €	1,05 €	4,90 €	11,95 €
746	851	3,00 €	1,15 €	5,60 €	13,65 €
851	1053	3,10 €	1,20 €	5,95 €	14,45 €
1053	1200	3,40 €	1,30 €	6,60 €	15,95 €
1200	1413	3,60 €	1,35 €	7,05 €	17,05 €
+ 1413		3,90 €	1,45 €	7,70 €	18,65 €

**Halte-garderie :** Les tarifs sont fixés individuellement pour les enfants âgés de 3 mois à 6 ans par le calcul de la Prestation de Service Unique (PSU).

### Tarifs été CAF Savoie, Accueil de loisirs à partir de 4 ans et à compter du 6 juillet 2022 jusqu'au 17 août 2022.

→ Selon le quotient familial avec justificatif : Domicilié en Savoie + Quotient familial de la caisse de régime affiliée (MSA, CAF ou autre).

Tarifs été CAF Savoie		06/07/2022 -> 17/08/2022	
Quotient familial			
De :	A :	1/2 journée	Journée
0	330	3,30 €	8,10 €
330	515	4,35 €	10,55 €
515	746	4,90 €	11,95 €
746	851	5,60 €	13,65 €
851	1053	5,95 €	14,45 €
1053	1200	6,60 €	15,95 €
1200	1413	7,05 €	17,05 €
+ 1413		7,70 €	18,65 €

**Halte-garderie** : Les tarifs sont fixés individuellement pour les enfants âgés de 3 mois à 6 ans par le calcul de la Prestation de Service Unique (PSU) sur justificatif : n° allocataire.

**Tarifs été enfants hors département Savoie Accueil de loisirs et Halte – Garderie**

**A compter du 04 juillet 2022 au 17 août 2022.**

Tarifs été enfants hors département Savoie	Demi-journée matin (3h00)	Demi-journée après-midi (4h00)	Journée
1 <sup>er</sup> enfant	13,00 €	15,00 €	24,00 €
A partir du 2 <sup>ème</sup> enfant	12,50 €	13,50 €	22,00€

**TARIFS MINI-CAMPS 8 – 12 ans été 2022 : 3 jours + 2 nuits :**

- Enfants scolarisés sur la commune d’Albiez-Montrond et enfants domiciliés en Savoie :  
Prix de la journée selon le QF + 5 € / jour
- Tarifs enfants domiciliés HORS département de la Savoie :
  - A partir du 1<sup>er</sup> enfant : 85 €
  - A partir du 2<sup>ème</sup> enfant : 80 €

**TARIFS MINI-CAMPS 5 – 7 ans été 2022 : 2 jours + 1 nuit**

- Enfants scolarisés sur la commune d’Albiez-Montrond et enfants domiciliés en Savoie :  
Prix de la journée selon le QF + 5 € / jour
- Tarifs enfants domiciliés hors département de la Savoie :
  - A partir du 1<sup>er</sup> enfant : 55 €
  - A partir du 2<sup>ème</sup> enfant : 50 €

- Bilan repas 2021 :

**TOTAL FACTURE PAR LE PRESTATAIRE FOL Ardèche : 17010,00 € de repas**

**→ 2430 repas facturés dont portions supplémentaires incluses**

**REPARTITION DE LA FACTURATION TOTAL ET COÛT RESTANT A CHARGES DES COMMUNES :**

- Factures établis aux familles enfants de plus de 6 ans : 4354,00 € (1564,5 € + 2789,5 €)
- Factures établis aux familles enfants de moins de 6 ans : 0 €
- Restant à charge des communes :
  - Commune d’Albiez le Jeune = 651 € (enfants de moins de 6 ans) + 1564,5 € (enfants de + de 6 ans)  
= 2215,5 €
  - Commune d’Albiez-Montrond = 7651 € (enfants de moins de 6 ans) + 2789,5 € (enfants de + de 6 ans)  
= 10 440,5 €

- Après la présentation du bilan repas / restauration différée 2021, il est décidé de demander de reconduire la convention avec le partenaire de le FOL de l'Ardèche pour l'année 2022/2023.
- Après une discussion sur l'augmentation de la participation des familles sur le prix du repas facturé, il est décidé de maintenir le tarif actuel. La commission propose de garder un regard d'observation sur cette prestation qui reste récente, tout en tenant compte des paramètres interférant avec l'augmentation du cours de la vie.

**2. Bilan de fréquentation 2021 : Périscolaire + halte-garderie + Vacances été / Hiver + Extérieur en HEURES**

Année	Halte-garderie communes	Périscolaire	Vacances été + hiver communes	Extérieurs au département tout confondu	Commentaires
2018	4193	1539	1099	4853	
2019	5314	1974	1308	4873	
2020	6560	1716	918,5	3868	<i>Fermeture service / Covid + Protocole spécifique.</i>
2021	6672	2843	1622,5	1113	<i>Remontées mécaniques fermées + Consignes Covid-19</i>
2022 Au 31.04	2132	884	538	-	<i>Protocole Covid + Fermeture les dimanches et mercredis + absence de personnel</i>

**Observations / remarques évoquées :**

- Cet hiver 2021 est marqué par la difficulté de recruter le personnel enfance et jeunesse.
- Ces difficultés sont liées, d'une part aux contrats saisonniers qui sont courts en lien avec les dates d'ouverture et de fermeture de la station et, d'autre part, par la difficulté de trouver des logements saisonniers sur la commune.

Malgré la mise à disposition d'un appartement à Montrond pour le personnel du service enfance et jeunesse, cette solution est inadaptée : problème de proximité au travail, problème de conduite sur la neige ou de posséder un véhicule pour les candidats.

Suite à ces échanges, Mr Personnet décide de faire un article dans la gazette au sujet du logement pour susciter des éventuels loueurs. Mme Grand propose de démarcher auprès des résidences de tourisme.

Une enquête nationale menée par le ministère des solidarités et de la santé sur la pénurie de personnel dans le secteur de la Petite Enfance est actuellement en cours. Les résultats de cette enquête seront connus fin mai.

En conclusion, la problématique du logement a un effet à différents niveaux :

- Sur le service et son amplitude horaire : pas d'accueil sur les mercredis et dimanches.
- Un manque de recette sur la fréquentation touristique qui reste un apport majeur dans le budget du CCAS.
- Des désagréments pour les familles en termes de garde d'enfants et d'organisation pour leur emploi.
- **Embauche poste été 2022 :**

- Perspectives 2022 : fonctionnement des services

- **Halte-garderie** : Un sondage va être proposé pour les familles courant mai dont les enfants sont non scolarisés (- de 3 ans). Ce sondage permettra de répondre au mieux aux besoins de mode de garde des enfants sur son territoire.  
Les questions portent sur l'ouverture du service pendant les périodes dites de « basse-saison », soit : avril, mai, juin, septembre, octobre et novembre.  
Actuellement le service est ouvert le lundi, le mardi et le jeudi de 8h30 à 17h30, suite à des besoins exprimés ces 3 dernières années.
- **Le centre de loisirs** : Le poste de responsable de centre de loisirs est soulevé avec toutes les missions qui l'accompagne. Une micro-commission se réunira début juillet dans le but de travailler la fiche de poste et d'évaluer le temps de travail annualisé.  
Depuis 4 années, ce poste est comblé par l'équipe permanente avec des renfort saisonniers pour l'hiver et l'été. A plus ou moins long terme, le souhait de recruter une personne diplômée et qualifiée sur ce service devient nécessaire.